

En septembre 1985, COLUCHE lance sur les ondes d'Europe 1 un appel à toutes les bonnes volontés pour distribuer des repas aux plus démunis.

Les Restos du Cœur sont nés.

30 ans plus tard, 8.5 millions de personnes vivent en France sous le seuil de pauvreté. Pour beaucoup d'entre eux, le mécanisme de solidarité nationale a rendu la main et s'en remet aux organisations caritatives.

Les plus démunis y ont recours.

Ainsi, 1 million de personnes ont été accueillies chaque jour par les restos du cœur durant l'hiver 2009.

Plus de 31 000 dans la région lilloise, soit deux fois plus que la moyenne nationale, rapporté au nombre d'habitants.

Les Restos du Cœur : association loi 1901 reconnue d'utilité publique le 7 février 1992. Elle a pour but « d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

(Extrait des statuts de l'Association nationale des Restos du Cœur)

Les Restaurants du **Cœur** de la région lilloise



on compte sur vous.

Coluche

Liste des Centres d'accueil de distribution de la région lilloise

85 centres au 30 juin 2015

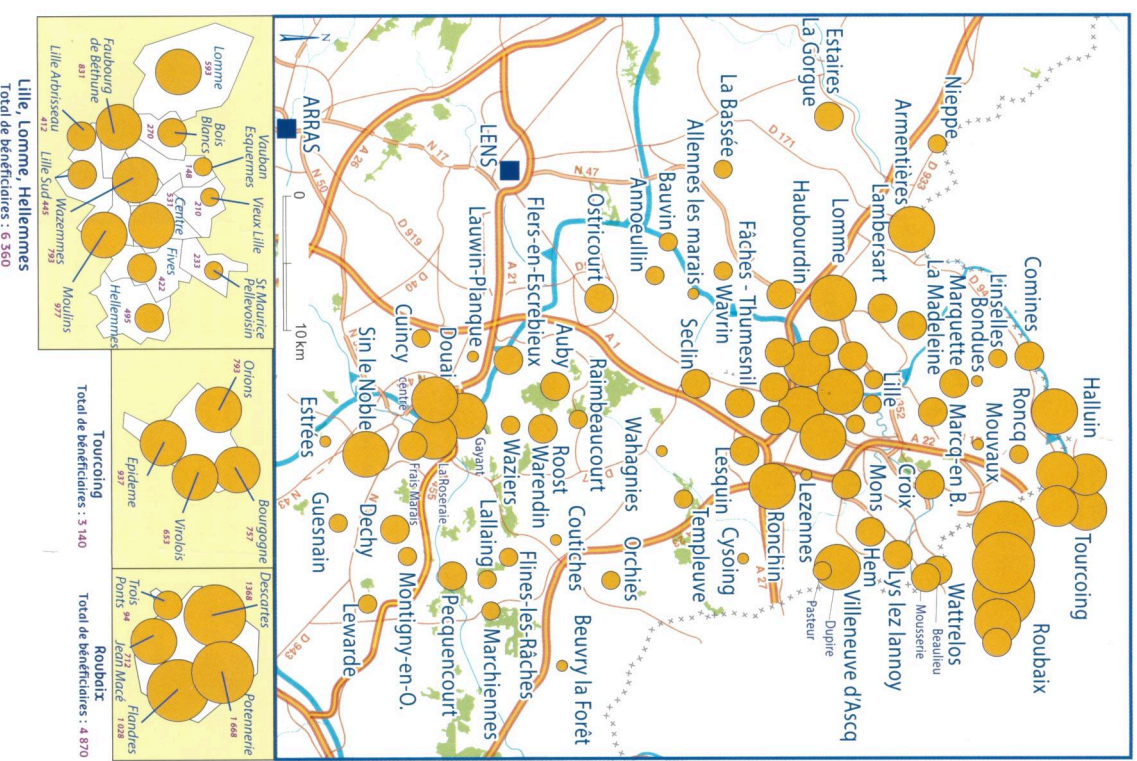
Les centres d'accueil et de distribution des denrées alimentaires sont situés au cœur des villes, petites et grandes, pour être au plus près des lieux de vie des plus démunis. Ces locaux, si possible permanents, sont mis à disposition par les municipalités.

ALLENNES LES MARAIS	LA MADELEINE	RAIMBEAUCOURT
ANNOEULLIN	LAMBERSART	RONCHIN
ARMENTIERES	LAUWIN PLANQUE	RONCO
AUBY	LESQUIN	ROOST WARENDIN
BAUVIN	LEWARDE	ROUBAIX - DESCARTES
BEUVRY LA FORET	LEZENNES	ROUBAIX - FLANDRES
BONDUES	LILLE ARBRISSEAU	ROUBAIX - JEAN MACE
COMINES	LILLE - BOIS BLANCS	ROUBAIX TROIS PONTS
COUTICHES	LILLE - CENTRE	ROUBAIX - POTENNERIE (PILE)
CROIX	LILLE - FAUBOURG DE BETHUNE	SECLIN
CUNCY	LILLE - FIVES	SIN LE NOBLE
CYSOING	LILLE - MOULINS	TEMPLEUVE
DECHY	LILLE - SAINT MAURICE	TOURCOING - BOURGOGNE
DOUAI FRAIS MARAIS	LILLE - SUD	TOURCOING - EPIDEME
DOUAI GAYANT	LILLE - VAUBAN	TOURCOING - ORIONS
DOUAI LA ROSEFALE	LILLE - VIEUX LILLE	TOURCOING - VIROLOIS
DOUAI CENTRE	LILLE - WAZEMMES	VILLENEUVE D'ASCO - DUPIRE (CENTRE)
ESTAIRES / LA GORGUE	LINSELLES	VILLENEUVE D'ASCO - PASTEUR
ESTREES S/BELLONNE	LOMME	WAHAGNIES
FACHES THUMESNIL	LYS LEZ LANNOY	WATTRELOS
FERIN	MARCHIENNES	WATTRELOS BEAULIEU
FLERS EN ESCREBIEUX	MARCO EN BAROEUL	WATTRELOS - MOUSSERIE
FLINES LES RACHES	MARQUETTE	WAVRIN
GUESNAIN	MONS EN BAROEUL	WAZIERS
HALLUIN	MONTIGNY EN OSTREVENT	
HAUBOURDIN	MOUVAUX	
HELLEMES	NIEPPE	
HEM	ORCHIES	
LA BASSEE	OSTRICOURT	
LALLAING	PECQUENCOURT	

Les adresses, et téléphones, jours d'ouverture, nom du responsable de centre sont consultables sur le site internet de l'Association régionalillose: restosducoeur.org

>> Association des Restaurants du Cœur de la région lilloise (AD 59a), Métropole, Douaisis, Weppes

Localisation des centres d'accueil et de distribution alimentaire



LES RESTAURANTS DU COEUR
LES RESTAURANTS DU COEUR

CAMPAGNE 2014-2015

Nombre total de bénéficiaires
31 084

Tourcoing
Total de bénéficiaires : 3 140

Roubaitz
Total de bénéficiaires : 4 870

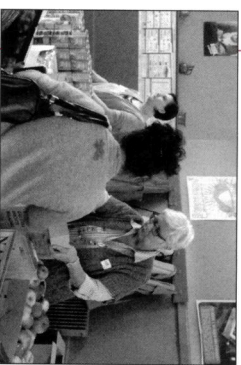
Lille, Lomme, Hellemes
Total de bénéficiaires : 6 360

Notre Mission : l'aide à la personne

Depuis 1985, date de leur création, les « Restos du cœur » poursuivent une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes en France. Ils apportent aide et assistance aux personnes démunies en priorité, et plus largement à toutes celles qui en éprouvent le besoin.

>> L'aide alimentaire

Dans nos Centres d'accueil et de distribution, l'aide alimentaire permet une aide d'urgence aux plus démunis. Elle représente surtout le point de contact privilégié pour permettre un accompagnement de nos bénéficiaires vers l'autonomie.



Pour recevoir l'aide alimentaire, chaque année les familles s'inscrivent en justifiant de l'insuffisance de leurs ressources. Une fois inscrites, elles reçoivent régulièrement des denrées qui leur permettent de préparer des repas complets et équilibrés pour tous les membres de leur foyer. La distribution tient compte des différentes catégories alimentaires : protéines, féculents, légumes, laitage... S'y ajoutent des produits d'hygiène (savon, dentifrice...) et des produits alimentaires de base (lait, beurre, huile, sucre, céréales, farine...)

Deux grands moments dans l'année :

- **La campagne d'hiver** : de fin novembre à mi-mars. Durant cette période critique elle permet à chaque famille inscrite, d'assurer 6 à 7 repas par semaine pour l'ensemble de ses membres.

- **La campagne d'été** : de mai à fin octobre. Elle est réservée aux familles inscrites les plus démunies et permet de garder avec celles-ci, un lien indispensable dans leur accompagnement.

>> L'accueil des gens de la rue

L'association Départementale de la Région Lilloise vient en aide aux personnes sans domicile et sans abri. Chaque soir du lundi au vendredi, de mi-septembre à mi-juillet, la distribution de repas chauds et la maraude nous permet d'entrer en contact avec les personnes en situation d'urgence dans la ville. Nos bénévoles écoutent, valorisent, échanagent... en même temps qu'ils leur apportent chaleur humaine et aide alimentaire.

- **La distribution de repas chauds le soir** : sur le site de l'ancienne Gare St Sauveur à Lille, nous distribuons près de 150 repas chauds, cuisinés chaque matin, dans notre cuisine collective au siège de Wattrelos. Plusieurs fois par an, nous offrons produits d'hygiène et vêtements neufs.

- **La maraude** : des bénévoles sillonnent la ville de Lille et le versant Nord-Est de la métropole (Foubaix et Tourcoing) à

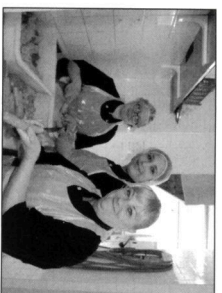


la rencontre des « sans domicile fixe », afin de leur distribuer de quoi s'alimenter et boire. Là aussi, régulièrement nous leur donnons des produits d'hygiène et des vêtements.

>> Les aides à l'insertion sociale

Au-delà de l'aide alimentaire, nous avons pour mission de proposer aux bénéficiaires des activités qui vont leur permettre de sortir de l'isolement, de recréer des liens sociaux et de leur redonner le goût de reprendre, peu à peu, des activités.

- > **La santé** : précarité engendre fragilité notamment au niveau de la santé. Nous devons être vigilants et les inviter à la prévention (bilans



de santé), les inciter à l'accès aux soins, les informer sur les bonnes pratiques alimentaires.

- > **Les activités de loisir** : séances de cinéma, spectacles, concerts, musées, parc de loisirs, cirques... Ces activités que nous leur proposons régulièrement leur permettent d'échapper à leur quotidien, de découvrir d'autres horizons et de partager des expériences.

- > **Les départs en vacances** : chaque été, avec l'aide de partenaires, nous proposons aux familles d'envoyer des enfants en vacances. Ces quelques jours hors de chez eux leur permettent de s'ouvrir au monde extérieur : découvrir une région, des activités et aussi apprendre à vivre ensemble, à se respecter...

>> Les chemins de l'insertion professionnelle

Pour nos bénéficiaires qui subissent de longues périodes de rupture sociale et d'inactivité professionnelle, il est important de leur apporter les bases qui leurs permettront de reprendre les chemins de l'emploi et une vie « normale ».

- > **Surmonter l'illettrisme et la fracture numérique** : maîtriser la langue française, lire, écrire, compter, accéder à la communication numérique... pour une insertion économique réussie ! Nos équipes informant et orientent nos bénéficiaires

vers des structures dédiées à ces activités... Leur mission : les faire grandir et les aider à se maintenir à niveau pour les sortir durablement de leurs difficultés.

- > **Le soutien à la recherche d'emploi** : les compétences de certains de nos bénévoles permettent d'accompagner et de motiver les bénéficiaires dans leurs démarches, de leur faire connaître les organismes utiles, de les assister dans la rédaction de documents et dans la prise de rendez-vous.



Comment ça marche ?

Les Restos du Cœur, c'est une structure nationale qui regroupe 117 associations départementales réparties sur toute la France. Lors de la campagne 2013-2014, elles ont distribué des denrées alimentaires pour permettre de préparer 130 millions de repas, dont bénéficient 1 million de personnes accueillies dans les centres.

L'Association des Restaurants du Cœur de la région Illoise a, quant à elle, distribué de quoi faire 2 974 869 repas pour les 31 084 personnes accueillies en 2014-2015. A noter que 3 autres associations des Restos du Cœur sont à l'œuvre dans le Département du Nord (pour le Hainaut-Cambrésis, la région de Dunkerque et la Sambre-Avesnois).

>> L'approvisionnement

Pour l'Association, distribuer des denrées pour près de 4 millions de repas représente un effort financier et logistique considérable. Ces denrées proviennent de plusieurs sources :

QUELQUES CHIFFRES :

- 5000 tonnes de denrées et produits livrés chaque année
- Plus de 2500 mouvements de camions dans l'entrepôt
- Un parc de 11 camions (dont 4 frigorifiques), pour la livraison dans les centres, en plus de ceux des municipalités qui assurent les navettes pour leurs centres.

- L'approvisionnement par l'Association Nationale des Restos : à partir des dons de l'Union Européenne (via le FEAD : Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis) et des achats auprès des entreprises agricoles et agro-alimentaires.

- Les dons en nature des entreprises régionales et les « ramasses » auprès de la grande distribution et des commerces de proximité
- Les collectes auprès des particuliers, deux fois par an à la sortie des grandes surfaces et à l'occasion de manifesta-

tions organisées au profit des Restos.

Les denrées sont stockées dans l'entrepôt situé au siège de l'Association à Wattrelos, pour être ensuite réparties entre les 86 centres d'accueil et de distribution, en fonction de leurs besoins. Produits secs et conserves, produits frais et surgelés, avec préservation de la chaîne du froid : une organisation complexe et rigoureuse, prise en charge par des bénévoles qualifiés, avec l'appui de salariés en contrat d'insertion.

>> Les ateliers et chantiers d'insertion

Trois ateliers contribuent, dans le cadre de leur mission d'insertion vers l'emploi, à produire les services dont les Restos ont besoin pour assurer leur mission d'aide alimentaire :

- **l'entrepôt** : stockage et préparation des livraisons aux centres de distribution,

- **Les jardins** : activité de maraîchage pour produire les légumes.

- **La cuisine** : préparation des repas chauds pour les gens de la rue et les personnes en insertion travaillant au siège.

Avec ces ateliers et chantiers d'insertion, l'Association pro-

pose à 50 salariés en contrats aidés de définir, avec leurs encadrants, un projet professionnel et d'acquiescer une formation qualifiante ; elle leur donne les moyens d'une vraie réinsertion par le travail, elle les accompagne dans leur recherche

d'emploi.

Comment contribuer à l'action des Restos du Cœur ?

> Pour les municipalités d'accueil :

par la mise à disposition d'un local permanent pour le (ou les) centre(s) d'accueil Restos de la commune et d'une contribution financière aux frais d'acheminement.

> Pour les partenaires économiques :

en devenant entreprise mécène, dons en nature ou en numéraire (voir loi Coluche ci-contre).

> Pour les associations, écoles, administrations ou entreprises :

en organisant des manifestations artistiques, culturelles, sportives, festives ou des collectes au profit des Restos du Cœur, avec leur accord préalable.
Contact : ads59a.manifs@restosducoeur.org.

> Pour les particuliers :

par des dons dans le cadre de la loi Coluche (voir encadré ci-contre)

- par des dons au bénéfice des activités portées par l'Association, déductibles de l'ISF (loi TEPA), jusqu'à 50 000€.

> En donnant de son temps :

près de 2000 bénévoles sont impliqués dans les différentes activités de l'Association.
Contact : ads59a.recrutement@restosducoeur.org



La loi COLUCHE

Dans tous les cas de dons en argent, les donateurs reçoivent un reçu fiscal à joindre à leur déclaration de revenus.

Pour les particuliers, la déduction fiscale est de 75% du montant du don, si celui-ci ne dépasse pas 521€ (depuis 2011). Au-delà de ce montant, et dans la limite de 20% des revenus imposables, la réduction est encore de 66%.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est de 60% du montant des dons (en numéraire ou en nature) dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires HT.

**> L'Association Départementale
des Restaurants du Cœur de la région lilloise**

101 rue Charles Castermant

59150 WATTRELOS

Tél : 03 20 26 47 01

Fax : 03 20 27 10 74

@ : ad59a.siege@restosducoeur.org

Site : regionlilloise.restosducoeur.org/

**> L'Association Nationale
Les Restaurants du Cœur**

75515 PARIS CEDEX 15

Tél : 01 53 32 23 23

Site : www.restosducoeur.org

> Les partenaires :



Ainsi que les municipalités d'accueil et les entreprises mécènes

Juin 2015

Photos : Les Restaurants du Cœur de la région lilloise